

Un an après Charlie, RSF met en garde contre le “religieusement correct”

A la veille de l'anniversaire de la tragédie de Charlie Hebdo à Paris, et alors que la dernière Une de l'hebdomadaire suscite des polémiques, Reporters sans frontières (RSF) dénonce dans un communiqué l'instauration d'une chape de plomb qui pèse de plus en plus sur la presse et incite les journalistes à se plier à un prétendu “religieusement correct”. Au nom du respect de Dieu et de notions telles que le blasphème, ses partisans entendent créer une exception à la liberté d'expression en général, et de l'information en particulier, qui n'est nullement prévue par le droit international. Selon le Pacte relatif aux droits civils et politiques, les interdictions des manifestations de manque de respect à l'égard d'une religion ou d'un autre système de croyance, y compris les lois sur le blasphème, sont prohibées, sauf en cas d'appel à la haine constituant “une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence”, rappelle l'organisation. Sur le sujet, voir également le Légicom n° 55 "Liberté d'expression et religion"